



**PREFECTURE DE POLICE**  
CABINET DU PREFET  
Service de la Communication

Paris, le 7 mai 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MANIFESTATION DE VOIE PUBLIQUE**

**JEUDI 9 MAI 2019**

Le **jeudi 9 mai 2019**, une manifestation de voie publique se déroulera dans la capitale.

**Après un rassemblement, vers 13 heures, place Denfert-Rochereau (14<sup>e</sup>), les participants défilent, à partir de 14 heures, sur l'itinéraire suivant :**

*Boulevard Raspail, place Pablo Picasso, boulevard du Montparnasse, place Léon-Paul Fargue, boulevard des Invalides, avenue de Villars.*

La dispersion est envisagée place Vauban (7<sup>e</sup>) vers 18 heures.

**Périmètre de déviation pour les automobilistes :**

A partir de 13 heures, ou plus tôt si les circonstances l'exigent, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité par les voies suivantes qui demeureront, elles, libres à circulation :

*Rue du Faubourg Saint-Jacques, place Saint-Jacques, rue de la Tombe d'Issoire, rue d'Alésia, place Victor et Hélène Basch, avenue du Maine, rue de la Gaité, rue Delambre, boulevard du Montparnasse, boulevard de Port Royal.*

Dès que nécessaire, ce périmètre sera étendu aux voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

*Rue Notre-Dame-des-Champs, rue Saint-Placide, rue du Bac, rue de Babylone, rue Vaneau, rue de Varenne, boulevard des Invalides, rue de Grenelle, avenue de la Motte-Picquet, rue Chevert, rue Bougainville, avenue de la Motte-Piquet, avenue Duquesne, avenue de Breteuil, place Henri Queuille, boulevard Pasteur, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, place de Catalogne, rue du Commandant René Mouchotte, avenue du Maine.*

**La préfecture de Police conseille aux automobilistes**

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*



**de contourner très largement les zones concernées.**



# CIRCULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 09 MAI 2019

-  Zone interdite à la circulation à partir de 13h00 ou plus tôt si les circonstances l'exigent.
-  Dès que nécessaire ce périmètre est étendu et demeure libre à la circulation.

